

Bonjour

J'ai pris connaissance du dossier de consultation.

Concernant le pôle de Gallardon (celui où j'habite), je suis étonnée de la proportion de nouveaux logements préconisés et davantage pour les logements aidés. Ce niveau de 25% est bien trop élevé !

Les cadres travaillant dans la région parisienne et habitants ce pôle y viennent (comme nous l'avons fait) pour la qualité de vie et non pour une banlieue.

Par ailleurs, **il ne semble pas qu'il y ait un manque de logement eu égard à la population (majoritairement des CSP Sup) vivant sur le territoire (comparaison du revenu médian indiqué dans le rapport/ prix des biens / volume d'offres).**

**Sur ce point, veuillez noter mon désaccord.**

Concernant la partie économique & commerciale, je n'ai pas d'observation particulière, si ce n'est de prendre en compte l'accessibilité future à ces zones.

Par ailleurs, sauf erreur de ma part, je n'ai trouvé nul part une ou des informations relatives aux infrastructures de transports : celles-ci sont structurantes pour permettre aux lycéens actuels et actifs de vivre et rester dans la région. La mobilité interne au sein de la CA et externe (vers Chartres et St Quentin en Yvelines) est à mon sens un enjeu majeur qui ne doit pas être négligé.

Bonne réception,

Caroline SAVAJOL  
5 rue des Finettes - 28320 GALLARDON  
[csavajol@gmail.com](mailto:csavajol@gmail.com)